

ASSOCIATION SPORTIVE «Le Gymnase J.Sturm & L.Berger»

Adhésion 2024-25

« Plus de sport pour le plaisir et la santé »

L'adhésion à l'association sportive permet aux élèves de pratiquer des activités sportives en dehors du cadre obligatoire des cours d'EPS en alliant les aspects découverte, compétition et loisir. En intégrant cette association, les élèves pourront progresser dans diverses activités sportives mais également représenter l'établissement lors de compétitions inter-établissements.

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e).....père, mère, représentant l'égal,

autorise, classe : Né(e) le :

à participer aux activités de l'AS Le Gymnase J. Sturm- L. Berger ainsi qu'à se rendre aux entraînements et aux compétitions **par ses propres moyens**.

Activité(s) choisie(s) :

°J'autorise l'intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin *(Rayer en cas de refus)*

°J'autorise mon enfant à être photographié (compte-rendu d'évènement, article de presse...) *(Rayer en cas de refus)*

INFORMATIONS IMPORTANTES ET NECESSAIRES :

Numéro de téléphone des parents :

Numéro de téléphone de l'élève :

Adresse e-mail parents :

COTISATION ANNUELLE :

Chèque de 20 € à l'ordre de l'Association Sportive Le Gymnase pour pratiquer toutes les activités au programme.

•pour l'escalade : 100€ (20€ Licence AS + 80€ location de l'installation)

La participation à l'AS est basée sur le volontariat. Cependant, nous demandons à ce que l'élève respecte son engagement lorsqu'il s'inscrit à une compétition de façon à ne pas devoir déclarer forfait et pénaliser toute une équipe. Merci.

Signature des parents :

Signature de l'élève :

Informations disponibles :

Suivez l'actualité de nos activités et résultats de compétition sur notre **page Facebook** (accessible à tous) : **A S le Gymnase** (respecter l'écriture avec l'espace et majuscules)

Site Lucie Berger et Jean STURM : www.legymnase.eu